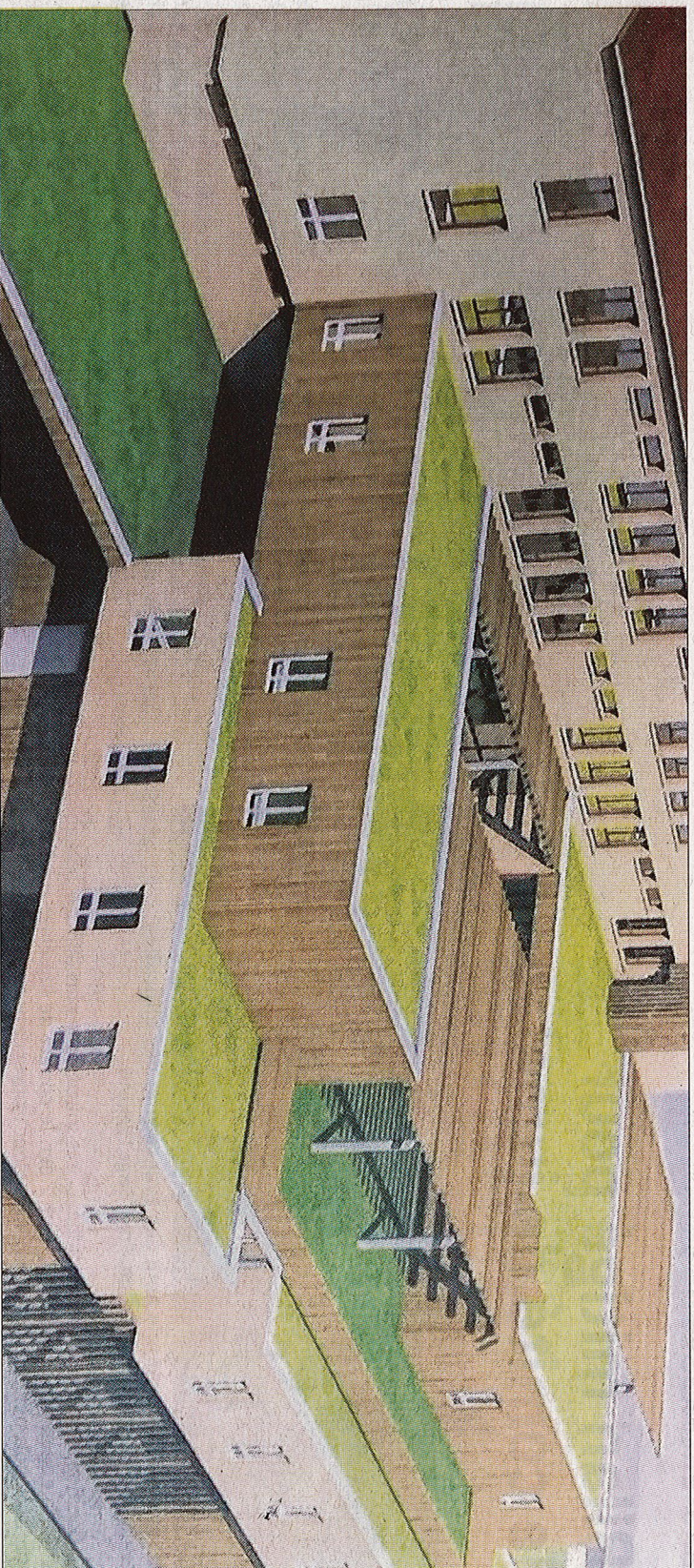




■ À terme le bâtiment sera aux normes les plus élevées. Les tarifs connaîtront une augmentation. Esquisse cabinet d'architecte **BEAUZAC**

Le Foyer Bon Secours s'agrandit

Le coût des travaux s'élève à 5 112 792 euros TTC. À cette somme, il convient d'ajouter l'aménagement intérieur pour 67 chambres à un lit dont douze réservées pour personnes déshabituées.

Chaque semaine, une réunion de chantier est organisée. Les membres de la municipalité, avec Jean Proriot, maire, Joël Defontaine, directeur de l'établissement, ont profité de l'occasion pour participer à une visite en présence des responsables du

chantier.

Les locaux de la maison de retraite, actuel Foyer Bon Secours, ont été construits en 1973 par l'OPAC. Ils ont une capacité d'hébergement de 67 personnes.

La réhabilitation sera terminée fin 2017

Cet établissement privé à but non lucratif, géré par une association dont M. Proriot est le président, compte 47 chambres simples et dix doubles. Les travaux sont engagés en vue d'un agrandissement.

REPERES

■ Douze lits dédiés à Alzheimer

Sur ses 67 lits, l'Ehpad foyer Bon Secours en aura 12 dédiés à la prise en charge de résidents souffrant de la pathologie Alzheimer ou aux troubles associés, dans le cadre d'un Cantou autorisé par le conseil départemental et l'ARS 43 (Agence régionale de santé). Au Foyer Bon Secours, l'objectif est que les résidents ne soient pas déshabitués dans leur quotidien et que leur vie en maison de retraite se rapproche au maximum de celle à leur domicile.

■ Au top des normes

La structure entend s'inscrire dans le cadre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, notamment au travers d'accueil de jour, temporaire ce à moyen constant. Le Foyer Bon Secours sera certifié ISO 19011 et Cur-

sus AFNOR 50-058 afin d'apporter une réelle garantie de qualité aux résidents et leurs familles.

■ Une augmentation progressive des tarifs

L'ensemble des travaux menés auront un impact sur le prix de journée qui a connu une légère augmentation. Celle-ci continuera de manière progressive : jusqu'au 31 décembre (tarif calculé sur 11 mois) une chambre à 1 lit est facturée à 56,48 euros la journée et pour le moment la chambre à deux lits 48,35 euros par personne. À noter qu'à la fin des travaux, il n'y aura plus de chambre double. La moyenne départementale du tarif de journée est de 56 euros par jour. L'établissement ne prévoit pas d'employer plus de personnel pour le moment.

RENSEIGNEMENTS Tél. 04.71.61.73.50.

Le nombre de résidents restant inchangé soit 67 personnes, le projet prévoit la création de chambres individuelles et une chambre double (personnes à héberger temporairement pour soutenir les familles) ainsi que l'aménagement d'un secteur, mieux adapté, pour 12 personnes malades d'Alzheimer. Les cuisines seront déplacées et réaménagées pour répondre aux nouvelles normes. Les travaux ont débuté en août 2015. Ils ont été interrompus pendant quelques mois, dans l'attente d'études des sols, investigations géotechniques et modélisation des interactions sol/structure, ceux-ci étant par endroits, humides et argilo-sableux.

La fin de l'extension est prévue pour juillet et la réhabilitation de l'établissement existant fin 2017.

Ces travaux ont nécessité l'achat d'un terrain mitoyen de 600 m² à un particulier avec la condition de conserver un cerisier existant et l'utilisation de terrain communal côté parking Peyron. L'entrée principale du Foyer Bon Secours se trouvera côté route, face à la maison Thessot. La partie actuelle sera remaniée avec une terrasse couverte.

Josiane Poncet

400

Actuellement, près de 230 repas sont préparés (résidents, cantine scolaire, crèche) 400 repas seront possibles.



■ Les plus importants travaux de maçonnerie touchent à leur fin.

Photo Josiane PONCET